

Evolution de la production agricole au Zaïre avant et après 1960.

K. Sabiti* & D. Mwimpe**

Keywords: Agricultural policy — Peasantry - Zaïre.

Résumé

Cette étude présente l'évolution de la production agricole au Zaïre avant et après 1960 à l'aide des variables quantités des produits, surface cultivée et quantités des produits exportés. Une analyse comparative des quantités des produits étudiés montre qu'après 1960, la production agricole des denrées alimentaires de base de la population zaïroise a chuté de l'ordre de 91% par rapport à la première période. Il ressort de cette étude que le système de paysannat introduit en 1936 par l'INEAC, la rationalisation des méthodes culturales conjuguée à la volonté gouvernementale expliquent l'essor agricole du Zaïre avant 1960.

Summary

This study presents the evolution of agricultural production of Zaïre before and after 1960 with the help of variable quantities of products, the cultured area and the exported quantities of products.

A comparative analysis of quantities of studied products shows that after 1960, the agricultural production of basis foodstuffs of the Zaïrian population has fallen of the order of 91% in comparison with the first period.

This study shows that the system of peasantry introduced in 1936 by the INEAC, the rationalization of cultural methods connected to the governmental explain the agricultural expansion of Zaïre before 1960.

Introduction

L'un des objectifs de la politique agricole comme le définit Mafikiri, Bahandi et Tshibaka (4) doit être l'augmentation de la production agricole en vue de faire face d'une part à la demande constamment croissante des produits agricoles, et d'autre part, d'accélérer les investissements dans d'autres secteurs économiques grâce à l'accumulation des bénéfices provenant de l'agriculture.

En vue de promouvoir cette augmentation de la production agricole au Zaïre, l'INEAC en 1936 introduisit à Gandajika le système de paysannat sur un terrain de la station expérimentale. Staner (11) souligne qu'il ne s'agissait jusque-là que d'une expérience à caractère scientifique. Mais c'est au cours des années 1940-1942 que l'INEAC a entrepris aux environs de Yangambi dans des champs des paysans, des essais orientatifs sur certaines méthodes culturales.

Il s'est vite avéré que ce système était susceptible de faire progresser l'agriculture paysanne comparativement aux méthodes destructrices du sol pratiquées jusqu'alors reposant sur un cycle de culture de faible durée, par l'association des plantes diverses et une période de jachère toujours longue.

Bien que la production agricole était en pleine évolution, Staner (11) indique que les méthodes agricoles, elles, n'ont pas évolué de la même manière. Cette situation était due principalement à la résistance des paysans à toute innovation, à leurs méconnaissances des exigences culturales, à l'ignorance de la valeur et de la rente du sol, de la rémunération du capital et du travail ainsi qu'à l'inadaptabilité des conceptions agricoles européennes tant au milieu biologique qu'au milieu social.

Les méthodes agricoles envisagées entre autres furent la mécanisation, l'usage des engrais et une courte période de jachère. Staner (11) souligne que l'application généralisée de la mécanisation et l'usage des engrais ne seraient préconisés que si les bases scientifiques et de nombreuses expérimentations soient suffisamment établies.

Objectif du système de paysannat

D'après Henry (3), le paysannat consiste essentiellement à remplacer l'agriculture extensive non rationnelle qui entraîne la destruction souvent irréversible des richesses naturelles, par une agriculture qui deviendra de plus en plus intensive tout en assurant la pérennité de la productivité du sol.

Staner (11) indique que l'incidence de ce système a été d'accroître considérablement le volume de la production en augmentant le rendement à l'hectare pour éviter des extensions inconsidérées. C'est ainsi qu'une amélioration des méthodes culturales, l'usage de matériels agricoles sélectionnés, la lutte phytosanitaire se sont accompagnés par une augmentation des rendements à l'unité de surface et donc, par une augmentation du revenu des planteurs.

En développant la productivité de l'agriculture paysanne, on a ainsi libéré du potentiel de travail, une énergie qui a été consacrée adéquatement à la culture des plantes économiques entre autres le coton, l'huile de palme, le café et le caoutchouc, ou à alimenter l'industrie, l'artisanat ou le commerce dont la contribution majeure est le développement de l'économie en général.

* Université de Lubumbashi, Faculté Polytechnique, Département de Sciences de Base. B.P. 1825, Lubumbashi, Zaïre. Actuellement à l'Université Libre de Bruxelles, Institut de Statistique, CP 210, Boulevard du Triomphe, 1050 Bruxelles, Belgique.

** EFOBANC et Centre d'Etudes et d'Analyse des Données Economiques et Statistiques, B.P. 4767, Lubumbashi, Zaïre.

Reçu le 08.08.91 et accepté pour publication le 19.02.92

Principales cultures

Les produits agricoles suivants sont cultivés dans les différentes provinces du Zaïre :

- les céréales : froment, maïs, riz (paddy) ;
- les tubercules : pomme de terre, patate douce, manioc frais ;
- les oléagineux : arachide, soja, sésame, tournesol, palmier ;
- les plantes textiles : coton, sisal, urena ;
- les fruits : bananes plantain, bananes de table ;
- autres cultures : pois, haricot, canne à sucre, tabac, café, thé, cacaoyer, caoutchouc, plantes à parfum, copal, quinquina, sorgho, aleurite, derris et pyrèthre.

Comme décrit dans Staner (9), le coton, l'huile de palme, le café (comprenant les variétés Arabica et Robusta) et le caoutchouc étaient du point de vue commercial, les principaux produits agricoles du Zaïre avant 1960. Les autres produits agricoles étaient considérés de moindre importance au point de vue commercial ou étaient essentiellement destinés à l'alimentation locale.

Staner (10) indique que l'agriculture zairoise avant 1960 était orientée essentiellement en fonction de trois objectifs ci-après :

- la satisfaction des besoins alimentaires des populations et l'amélioration du ravitaillement des centres extra-coutumiers ;
- l'amélioration des conditions de vie des cultivateurs par le développement des cultures industrielles, d'exportation et par l'accroissement du rendement ;
- l'attachement des autochtones à leurs terres.

Dans la présente étude, nous nous limiterons aux produits agricoles les plus consommés par la population zairoise à savoir les céréales (maïs et riz), les tubercules (manioc frais), les oléagineux (arachides) et les fruits (bananes plantain).

Matériels

1. Ecologie

Avec une superficie de 2.345.000 km², le Zaïre couvre la majeure partie du bassin du fleuve Zaïre. Le climat est fort variable suivant les provinces. Toute la partie orientale du pays est dans la zone relativement tempérée, couverte de savanes et permet les cultures mi-tropicales (froment, pomme de terre, ...), les pluies y sont irrégulières et la température oscille entre 15° et 18°.

Les zones tropicales ont deux saisons dont la saison des pluies caractérisée par des fortes précipitations, chaleur constante (40° le jour et 22° la nuit) et un climat humide, et la saison sèche caractérisée par une rareté des pluies. Le paysage est la savane plus au moins boisée avec quelques forêts clairsemées. Les cultures (6) qui réussissent le mieux dans ces zones sont le coton, l'arachide, les céréales et le sésame.

La zone équatoriale caractérisée par des pluies abondantes, a un climat chaud et humide avec une température qui se maintient à la moyenne annuelle de 25°. C'est la zone de forêts denses et de marécages. Ce climat favorise la culture du café, cacao, palmier à huile, hévéa et bananier.

Dans son ensemble, le Zaïre est un pays de forêts et sava-

nes. A cette végétation, l'homme ajoute des plantes cultivées : manioc, patate douce, maïs, arachide, cacaoyer, tabac, canne à sucre, thé, sorgho, pomme de terre, ...

2. Matériels

Les variables considérées dans cette étude sont les suivantes :

- la production annuelle est exprimée en tonne ;
- la quantité des produits exportés exprimée également en tonne et
- la surface cultivée exprimée en hectare.

En ce qui concerne la production avant 1960, les quantités données sont la somme des productions des paysans et des Européens habitant le Zaïre à cette époque.

Les données utilisées dans cette étude pour la période d'avant 1960 sont tirées de (1), (2), (9), (10) et (12) à partir de 1936 à 1958, et celles d'après 1960 de (7) et (8) à partir de 1967 à 1989.

3. Hypothèses

Pour analyser l'évolution de la production agricole au Zaïre avant et après 1960, nous supposons que :

- les conditions climatiques avant et après 1960 n'ont pas changé, c'est-à-dire que l'alternance des saisons a gardé son rythme quasi-normal,
- les habitudes culturelles des populations n'ont pas non plus changé, ce qui veut dire que les régions agricoles où l'on cultivait par exemple le manioc avant 1960, continuent encore aujourd'hui à en cultiver,
- les techniques et méthodes agricoles n'ont pas beaucoup changé durant les 2 périodes.

Résultats et interprétations

Les moyennes des différentes variables sont présentées dans le tableau 1 avec les écarts-types entre parenthèses.

Après 1960, la production moyenne du maïs ainsi que sa surface moyenne cultivée ont baissé respectivement de l'ordre de 75% et de 96% par rapport à la première période. Cette faible production enregistrée après 1960 fait que le Zaïre n'exporte plus le maïs et en est devenu par ce fait importateur.

Comme le décrit Mafikiri et Tshibaka (5), de toutes les plantes vivrières, le manioc est la culture la plus pratiquée et consommée par toutes les couches de la population zairoise où 45% de la superficie emblavée totale du Zaïre sont consacrés au manioc. La production de cette denrée ainsi que sa surface moyenne cultivée ont subi chacune une très forte baisse évaluée à 99% par rapport à la première période.

La production moyenne annuelle de bananes ainsi que sa quantité moyenne exportée ont chuté respectivement de l'ordre de 99% et 97% par rapport à la première période alors que la totalité de la quantité produite actuellement est exportée.

Pour le riz et l'arachide, les productions après 1960 sont restées faibles et ne sont pas évaluées dans les statistiques officielles.

TABLEAU 1
Caractéristiques moyennes générales

Principaux produits agricoles	Production moyenne annuelle (en tonne)		Exportation moyenne annuelle (en tonne)		Surface moyenne annuelle cultivée (en ha)	
	Avant 1960	Après 1960	Avant 1960	Après 1960	Avant 1960	Après 1960
Maïs	319929 (4982,30)	81199 (4834,6)	82620 (35192,49)	**	340322 (15643,13)	11795 (531,1)
Riz	179310 (10817,05)	*	98839 (43219,66)	**	176876 (21016,2)	***
Manioc	7171764 (505802,18)	1733 (661,4)	1168115 (623293,67)	**	619049 (42979,88)	2116
Arachide	177746 (6034,34)	*	41863 (18703,23)	**	286831 (12512,18)	***
Banane	1296179 (870117,66)	4977 (1092,7)	207803 (166447,13)	4977 (1092,7)	163893 (17245,11)	***

(*): quantité des produits consommés localement et non évaluée

(**): quantité non exportée due à une faible production

(***): surface cultivée non évaluée

L'analyse des exportations montre qu'avant 1960, les quantités moyennes exportées étaient de l'ordre de 25 %, 55 %, 16 %, 23 % et 16 % respectivement pour le maïs, le riz, le manioc frais, l'arachide et la banane.

Ces faibles pourcentages des exportations montrent qu'avant 1960, la majeure partie de la production agricole était destinée au commerce intérieur. Ce qui rejoint le premier des trois objectifs de la politique agricole de la Belgique donnés par Staner (10). Il importait qu'un des produits de base du ravitaillement indigène, ne fuie le marché local, principalement des grandes agglomérations, ou n'y soit présenté à des prix excessifs. Staner (12) explique par exemple que le Gouvernement Belge est intervenu en 1950 en subsidiant les achats d'huile de palme par l'intermédiaire de certains grossistes, à charge pour ces derniers de la revendre aux consommateurs indigènes aux prix fixés par les autorités locales.

Dans cette étude, il faut remarquer qu'après 1960, les statistiques agricoles n'ont pas suivi le même rythme d'enregistrement qu'avant 1960. Ce phénomène pourrait en partie être justifié par le manque de plus en plus croissant de moniteurs agricoles dont un des rôles était d'évaluer le nombre d'hectares plantés par un paysan pour une culture donnée.

La forte chute de la production agricole après 1960 serait due à un manque de politique agricole appropriée, à l'incapacité de maintenir l'infrastructure agricole d'avant 1960 et d'assurer sa continuité. Alors que l'évaluation faite dans le volume jubilaire (2) montre que la Belgique avait cédé au Zaïre tous les éléments d'un essor prodigieux, à savoir une institution de recherches universellement admirée, une doctrine agronomique et une expérience agricole mûries et perfectionnées dans les plantations efficaces, des élevages modè-

les, des entreprises forestières ou industrielles bien équipées, des paysannats qui étaient la préfiguration de l'agriculture de demain.

Il faudra également ajouter à ceux-ci un manque d'encadrement des cultivateurs au niveau apprentissage des méthodes agricoles et également un manque de matériels agricoles adéquats pourraient renforcer l'explication de cette chute spectaculaire de la production agricole après 1960.

Conclusion

Cette étude a permis d'analyser l'évolution de la production agricole au Zaïre avant et après 1960 et a conduit à mettre en évidence le système de paysannat introduit par l'INEAC dont l'objectif majeur était l'augmentation de rendement à l'hectare pour éviter des extensions inconsidérées.

L'analyse des quantités moyennes des produits exportés montrent que la volonté gouvernementale avant 1960 consistait à satisfaire les besoins alimentaires de la population et à éviter que les produits agricoles fortement consommés par celle-ci ne fuient le marché intérieur et n'y soient présentés à des prix excessifs. Cette politique est justifiée par les faibles quantités moyennes exportées par rapport aux quantités moyennes produites.

Les productions élevées obtenues par les planteurs avant 1960 reposent également sur une stricte application des méthodes agricoles prescrites par les agronomes et autres responsables agricoles, et par une gestion efficace de la surface cultivable. Ce qui avait permis de hisser le Zaïre parmi les 10 premiers producteurs mondiaux de manioc. Après 1960, aucune politique agricole adéquate n'a été élaborée pour la sauvegarde et la continuité de l'œuvre coloniale, qui en soi était un acquis de grande valeur.

Références bibliographiques

1. Bulletin agricole du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. 1956, Vol. **47**.
2. Bulletin agricole du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, 1960. Volume Jubilaire (1910-1960)
3. Henry, J., 1952: Les bases théoriques des essais de paysannats indigènes. Bulletin Agricole du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Vol. **43**, 159-192.
4. Mafikiri, T.N., Bahandi, A.M. & Tshibaka, T.B., 1989: Analyse économique de l'impact de différentes méthodes d'épandage des engrais chimiques sur la rentabilité de la culture de maïs (Shaba I) à Yangambi. Tropicultura, Vol. **7**, 145-147.
5. Mafikiri, T.N. et Tshibaka, T.B., 1990: Etude économique de l'utilisation de la fumure minérale dans la production du manioc à Yangambi (Zaire). Tropicultura, Vol. **8**, 15-18.
6. Rapport du Ministère de l'Economie Nationale, de l'Industrie et du Tourisme, République Démocratique du Congo. Juin 1969.
7. Rapport de la Banque Nationale du Congo, 1967 et 1968-1969.
8. Rapport de la Banque du Zaïre, 1989.
9. Staner, P., 1951: La situation économique du Congo Belge en 1950. Imprimerie Disonaise, Dison.
10. Staner P., 1954: La situation économique du Congo Belge en 1953. Imprimerie Louviéroise, La Louvière.
11. Staner P., 1955a: Les paysannats indigènes du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Bulletin Agricole du Congo et du Ruanda-Urundi. Vol. **46**, 3, 467-559.
12. Staner P., 1955b: La situation économique du Congo Belge en 1954. Imprimerie Louviéroise, La Louvière.

Remerciements

Nous remercions les lecteurs anonymes pour leurs remarques et suggestions qui ont permis à cette étude d'avoir la forme actuelle. Ce travail a été réalisé grâce à un appui financier de l'Administration Générale de la Coopération au Développement (A.G.C.D.) du Royaume de Belgique que nous remercions vivement. Nous remercions également Monsieur Dahoun Dieudonné pour ses commentaires.

K. Sabiti: Zaïrois. Licencié en Statistique de l'Institut Supérieur de Statistique de Lubumbashi (Zaire), Détenteur d'un D.E.A. en Statistique de l'Université Catholique de Louvain (Belgique), Doctorant (A.G.C.D.) en Statistique Appliquée à l'Université Libre de Bruxelles, Institut de Statistique (Belgique).

D. Mwimpe: Zaïrois. Licencié en Statistique de l'Institut Supérieur de Statistique de Lubumbashi (Zaire), Assistant à l'EFOBANC et Directeur-Adjoint du Centre d'Etudes et d'Analyse des Données Economiques et Statistiques (CEADES).

The opinions expressed are the sole responsibility of the author(s) concerned.
 Les opinions émises sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.
 De geformuleerde stellingen zijn op de verantwoordelijkheid van de betrokken auteur(s).
 Las opiniones presentadas son de la única responsabilidad de los autores concernidos.